SIEMENS



jusqu'à 17,5 kV, pour 50 kA

TABLEAU HTA (MOYENNE TENSION) ISOLÉ DANS L'AIR

NXAIR – Enjoy the Air

siemens.com/nxair

Grâce à sa technologie d'isolation dans l'air, le tableau moyenne tension NXAIR jusqu'à 17,5 kV, pour 50 kA, offre une base écologique et durable pour une alimentation électrique fiable dans diverses industries et dans certains domaines de la production et de la distribution d'électricité. Le tableau peut également être utilisé pour les applications de disjoncteurs de générateur dans tous les types de centrales électriques en installant des disjoncteurs à vide testés conformément à la norme IEC/IEEE 62271-37-013.



Prêt pour l'avenir grâce aux nouvelles fonctionnalités

Connexion IoT via SICAM A8000 et MQTT

Surveillance de l'état du tableau HTA

Visualisation flexible permettant un deep dive

Avec Electrification X partie intégrante de Siemens Xcelerator

Vos avantages

- Protège des vies - les opérations ne sont possibles que lorsque le compartiment haute tension est fermé
- Permet de réaliser des économies en utilisant des appareillages débrochables sans entretien
- Une fiabilité maximale garantie grâce à des essais de série et le respect de la norme IEC 62271-200
- Augmente la productivité par des intervalles de maintenance des tableaux supérieurs à 10 ans
- Protège l'environnement en utilisant l'air comme isolant

Grâce à sa conception compacte, à ses faibles besoins d'entretien et à sa technologie simple et fiable, NXAIR garantit un fonctionnement ininterrompu ainsi qu'une augmentation durable de la productivité.
NXAIR est un investissement rentable tout au long de son cycle de vie.

Spécifications techniques NXAIR jusqu'à 17,5 kV, pour 50 kA

Variables de conception

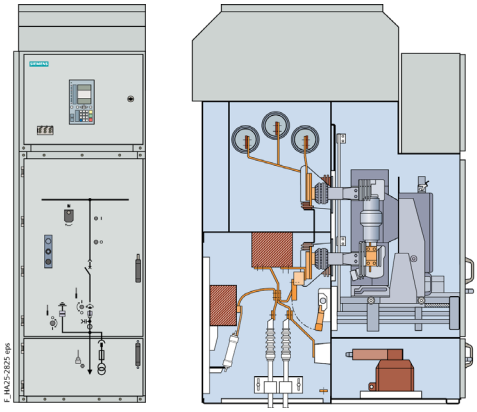
Tension nominale	kV	≤ 12			17,5	
Fréquence nominale	Hz	50/60			50/60	
Tension de tenue à fréquence industrielle	kV	28[1]			38	
Tension de tenue aux chocs de foudre	kV	75			95	
Pouvoir de coupure de court-circuit, max	kA	50			50	
Courant de court-circuit admissible, max. (3 s)	kA	50			50	
Pouvoir de fermeture en court-circuit	kA	125/130[2]			125/130[2]	
Courant de crête admissible	kA	125/130[2]			125/130[2]	
Courant nominal du jeu de barres	A	4000			4000	
Courant nominal des départs	A	450[3]	1250/1600	2500/3150/4000	1250/ 1600	2500/3150/4000
Largeur	mm	435	800	1000	800	1000
Hauteur	mm	2500			2500	
Profondeur	mm	1650			1650	

[1] Norme GOST: 32 kV à 7,2 kV, 42 kV à 12 kV

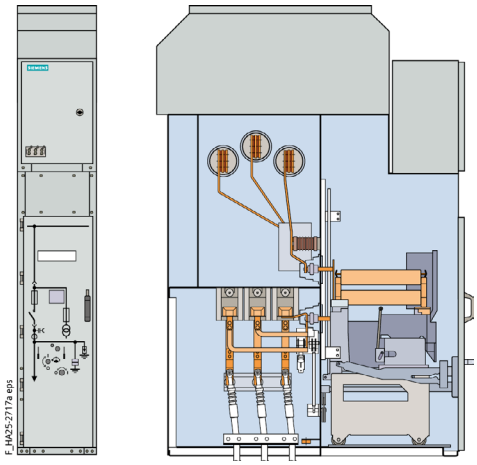
[2] 137 kA pour l'installation avec disjoncteur de générateur conformément à la norme IEC/IEEE 62271-37-013

[3] Cellule contacteur

Exemple de cellule disjoncteur 50 kA



Exemple de cellule contacteur 50 kA



Caractéristiques techniques

- Cellule assemblée en usine, et homologuée selon la norme CEI 62271-200
- Catégorie de perte de continuité de service LSC 2B
- Classe de cloisonnement PM (cloison métallique)
- Classe de tenue à l'arc interne IAC A FLR pour une durée d'arc de 1 seconde
- Conception compacte
- Opérations possibles uniquement compartiment HT fermé
- Indicateurs de position et de manœuvres clairs sur la porte du compartiment Haute Tension
- Utilisation de disjoncteurs à vide ou de contacteurs à vide sans entretien
- Essais de type d'interrupteurs de mise à la terre, de disjoncteurs à vide ou de contacteurs à vide dans la cellule
- Essais de câbles possible sans isolement du jeu de barres

Aperçu de la gamme de produits

- Cellule disjoncteur
- Cellule sectionneur
- Cellule de comptage/mesure
- Cellule de couplage longitudinal
- Cellule contacteur
- Cellule connexion jeu de barres

Catalogue NXAIR jusqu'à 17,5 kV, pour 50 kA (EN)

Siemens AG
Smart Infrastructure
Electrification & Automation
Mozartstrasse 31c
91052 Erlangen, Allemagne

© Siemens 2026, Juillet 2026
Sous réserve de modifications et d'erreurs. Les informations de ce document contiennent uniquement les descriptions et les caractéristiques de performance générales qui ne s'appliquent pas forcément sous la forme décrite au cas concret d'application et qui peuvent être sujettes à modifications dans le cadre du développement des produits. Les caractéristiques de performance souhaitées ne nous engagent que lorsqu'elles sont expressément stipulées à la conclusion du contrat.